

Domaine Public

1 8 0 5

Edition PDF
du 8 décembre 2008

Les articles mis en ligne
depuis DP 1804
du 1er décembre 2008

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.

En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Election au Conseil fédéral: ce qu'on sait depuis le 12 décembre 2007, ce que l'on ne sait pas encore

De la formule magique aux limites de la concordance
(Daniel Schöni Bartoli)

Les minarets et l'éligibilité d'Ueli Maurer

L'éventuel respect futur de la collégialité
ne dispense pas d'un jugement sur des
prises de position actuelles d'Ueli M. (André Gavillet)

Choix énergétiques: l'autonomie par l'innovation contre le fatalisme des électriciens

Zurich et Bâle montrent la voie à suivre pour la Suisse
(Jean-Daniel Delley)

Question de confiance

Dettes, pensions, dividendes entre privé et public
(Invité: Benoit Genecand)

Libre choix scolaire:

le sec refus de Bâle-Campagne

Un scrutin qui contient aussi des enseignements
pour l'école publique (Jean-Daniel Delley)

Le petit jeu des sondages bidon

Quand «24 Heures» se prête aux manipulations
dans sa quête de l'attention du public (Albert Tille)

Une découverte au Kunsthaus de Zurich

«Rivoluzione!» à voir jusqu'au 11 janvier 2009
(Daniel Marco)

Election au Conseil fédéral: ce qu'on sait depuis le 12 décembre 2007, ce que l'on ne sait pas encore

De la formule magique aux limites de la concordance

Daniel Schöni Bartoli (5 décembre 2008)

La «*formule magique*» instaurée en 1959 a duré 44 ans, jusqu'à l'élection d'un deuxième UDC en la personne de Christoph Blocher. Quatre ans plus tard, ce dernier a été le deuxième à ne pas être réélu en peu de temps, alors que les conseillers fédéraux jouissaient jusque-là d'une sécurité de l'emploi remarquable. Depuis ce 12 décembre 2007, deux conseillers fédéraux se sont retrouvés poussés hors de leur parti, ce qui est également une première dans l'histoire récente. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en comparaison avec les décennies passées, le système politique suisse a été un peu bouleversé.

A l'heure du remplacement de Samuel Schmid, il vaut la peine de se pencher sur les choses que l'on a apprises de ces événements. Premièrement, un tabou a été brisé: le Parlement ne réélit plus forcément un conseiller fédéral et les élections qui ont lieu tous les 4 ans risquent à l'avenir de remettre à nouveau en question certains mandats. De même, la notion de «*formule magique*» n'est presque plus évoquée: la coalition gouvernementale, autrefois parfaitement stable, est devenue variable. Cela ouvre de nouvelles possibilités. Les grands équilibres autrefois sacrés au sein du collège (confessions religieuses, cantons, régions linguistiques) semblent remis en cause avec un Conseil fédéral

majoritairement originaire de la partie orientale de la Suisse (DP 1804), surtout si l'élu du 10 décembre prochain devait être zurichois.

Par contre, l'équilibre entre les femmes et les hommes est devenu une variable prépondérante et il semble aujourd'hui inimaginable de revenir à un gouvernement avec une présence féminine unique. Autre nouveauté: il est devenu possible d'imaginer qu'un des grands partis ne participe pas au gouvernement. A cet égard, les menaces d'entrer dans l'opposition formulées l'an passé par l'UDC semblent avoir fait long feu. La stratégie d'opposition de ce parti a été un échec suffisamment patent pour qu'il soit prêt à des efforts sur la forme pour réintégrer le plus vite possible l'exécutif. C'est une leçon qui vaut certainement aussi pour le parti socialiste, parfois tenté par une stratégie d'opposition.

Et pourtant, l'UDC dans l'opposition dérange tout de même terriblement les partis bourgeois. Ils ne veulent pas dépendre d'accords avec les seuls socialistes et verts au Conseil national, comme cela pourrait être le cas aujourd'hui. La présence de quatre partis au gouvernement leur permet de construire des majorités en s'appuyant alternativement sur le PS et l'UDC selon les sujets. C'est probablement pour cette raison qu'ils perdent subitement tout esprit critique

vis-à-vis de la candidature d'Ueli Maurer au Conseil fédéral. Les voici prêts à accepter les conditions posées par l'UDC qui prétend imposer son candidat et exclure tout UDC élu sans son accord.

On peut donc en venir aux questions qui restent sans réponses. Le Parlement est-il prêt à céder au chantage que constitue cette menace d'exclusion, limitant ainsi drastiquement le choix auparavant possible d'autres candidatures et créant ainsi un dangereux précédent? Un personnage à l'origine de campagnes électorales scandaleuses et soutenant une initiative extrémiste (voir l'article d'André Gavillet) peut-il entrer au gouvernement uniquement parce qu'il fait de belles promesses et alors que les élus sont encore échaudés par l'expérience Blocher?

Le 10 décembre, le Parlement définira ce qu'il entend par «*concordance*». S'agit-il seulement de former un gouvernement selon la règle proportionnelle ou de réellement «*concorder*», donc de définir ensemble des projets et des mesures? Au seuil d'une crise économique qui promet d'être particulièrement douloureuse, il n'est pas évident que la Suisse puisse encore se satisfaire d'un gouvernement sans ligne directrice. Le moment est venu de raisonner en terme d'accord gouvernemental sur les priorités.

Les minarets et l'éligibilité d'Ueli Maurer

L'éventuel respect futur de la collégialité ne dispense pas d'un jugement sur des prises de position actuelles d'Ueli M.

André Gavillet (4 décembre 2008)

Lorsque fut lancée l'initiative populaire qui demande que soit interdite sur le sol suisse l'érection de minarets, Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération, déclarait le 15.5.07 lors d'une rencontre avec la presse étrangère à Genève (ATS) que cette initiative «*mettait la sécurité de la Suisse en danger*».

Nonobstant, la récolte des signatures fut rapide: 114'000 étaient déjà déposées le 8 juillet 2008. Le Conseil fédéral, redoutant une réaction des pays arabes ou des milieux islamistes, et ayant à l'esprit l'indignation soulevée dans ces milieux par les caricatures de Mahomet, se détermina avec une promptitude jamais observée. Moins de deux mois après le dépôt de l'initiative, il adoptait le 27 août le message qui en préconise le rejet! Il considère que l'initiative «*viole les droits de l'homme consacrés par le droit international et va à l'encontre des valeurs essentielles de la Constitution suisse*». Certes, elle n'interdit pas la construction de mosquées, ou la pratique du culte musulman

– ce qui aurait entraîné son invalidité *ipso facto*. Mais elle prétend avec outrecuidance interpréter et condamner la symbolique du minaret qui, selon les initiants, affirmerait, plein ciel, la supériorité de Dieu, de son prophète et de ses lois sur l'organisation juridique de l'Etat.

La commission des institutions politiques du Conseil national a déjà siégé, rejetant l'initiative par 16 voix contre 7. Mais le débat en plénum n'aura lieu qu'au printemps. La question ne serait pas d'actualité, sauf que...

Ueli Maurer est membre du comité de soutien de l'initiative. Comme il se doit, il a déjà été interrogé sur ce dossier. Sa réponse: il défend l'initiative, mais la décision du Conseil fédéral est déjà prise. S'il est élu, il respectera la collégialité.

Réponse formelle, comme si le respect de la collégialité dispensait d'examiner la question de fond. Que penser d'un homme politique qui s'engage sur un texte contraire aux droits fondamentaux,

traitant de manière superficielle et provocante la relation avec une minorité résidante, faussant l'image de la Suisse dans ses rapports diplomatiques? Certes il est libre de pousser sa liberté d'opinion jusqu'à ce point de mesquinerie et d'intolérance politique. Mais il n'est plus un citoyen comme les autres à partir du moment où il est désigné candidat au Conseil fédéral. Et le respect futur de la collégialité, aujourd'hui proclamé, n'excuse pas une prise position présente irrecevable.

Dans une interview accordée au *Forum* de la RSR, Micheline Calmy-Rey a souligné les efforts patients de la diplomatie suisse pour faire comprendre à des interlocuteurs étrangers les particularités de la démocratie directe. Mais les plus grands efforts, la plus longue patience, n'arriveront pas à expliquer comment le supporter d'une initiative intolérante, contraire aux valeurs constitutionnelles, pourrait être considéré par l'Assemblée fédérale comme digne d'une éligibilité au Conseil fédéral.

Choix énergétiques: l'autonomie par l'innovation contre le fatalisme des électriciens

Zurich et Bâle montrent la voie à suivre pour la Suisse

Jean-Daniel Delley (7 décembre 2008)

Après Atel qui se propose de construire une nouvelle centrale sur le site de Gösgen (DP 1783), c'est au tour des deux autres grands électriciens helvétiques Axpo et Forces motrices bernoises (FMB) d'annoncer leurs projets de remplacer les plus anciennes installations nucléaires du pays, Beznau I (1969) et II (1972) et Mühleberg (1972) par des centrales plus sûres et plus efficaces.

Au même moment, le corps électoral de la Ville de Zurich adopte à une majorité de plus de 76% des objectifs énergétiques ambitieux et l'abandon du nucléaire d'ici 2039. Une décision d'importance quand on sait que Gösgen fournit 40% de l'électricité consommée sur les bords de la Limmat.

D'un côté, des électriciens qui tablent sur une croissance de la demande d'électricité et veulent être prêts à temps pour y répondre. De l'autre, la métropole économique du pays qui table sur une utilisation plus efficace de l'énergie et les

énergies renouvelables. Zurich peut justifier son choix par des références scientifiques solides. Dans leur rapport *Repenser l'énergie* paru en 2007, les académies suisses des sciences ont validé la société à 2000 watts: «*Une société industrielle, qui n'émettrait qu'une tonne de CO2 par personne et année, ce qui correspond à environ 400 l de mazout par personne et année, est réalisable pendant ce siècle. Une utilisation cinq fois plus efficace de l'énergie primaire est également techniquement faisable. Même une économie en boucle fermée est possible, qui réutiliserait après usage les ressources tirées de la nature, recourrait exclusivement aux énergies renouvelables et atteindrait un haut niveau d'efficacité. Une telle économie en circuit fermé peut aussi connaître une croissance économique, notamment lors d'une demande accrue de biens immatériels*».

Zurich, comme Bâle d'ailleurs, a fait le choix de la maîtrise énergétique par l'innovation.

Ce choix, les Suisses devraient pouvoir le faire aussi à l'occasion du référendum annoncé contre l'un ou l'autre des projets nucléaires: immobiliser des investissements pour plusieurs décennies dans des équipements centralisés dont les risques (fonctionnement, déchets) ne sont pas anodins ou investir dans la rénovation des bâtiments, l'assainissement des installations et le développement des énergies renouvelables, des activités génératrices d'emplois qualifiés qui répondront de plus en plus à la demande des marchés internationaux?

Malheureusement les décisions courageuses de Bâle et Zurich ne suffiront pas à elles seules à écarter le choix rétrograde du nucléaire. En effet la Confédération, par sa politique climatique et énergétique attentiste, crée les conditions objectives de la pénurie qui risquent de donner raison à la politique fataliste des électriciens.

Question de confiance

Dettes, pensions, dividendes entre privé et public

Invité: Benoit Genecand (6 décembre 2008)

On a beaucoup parlé ces derniers temps du privé, du public et du transfert de pouvoir entre le premier et le

second. Ces catégories sont importantes et permettent de comprendre les mutations en cours. Elles ne doivent

pourtant pas nous aveugler: tant de choses «*interpénétrant*» ces domaines que l'on voudrait séparer.

Commençons par la dette. Crise du surendettement des pays riches, le maelstrom actuel voit les Etats s'endetter gaillardement pour prendre la place de privés forcés de rembourser à toute vitesse. Les banques surtout qui corrigent aussi rapidement que possible les excès passés en faisant fondre leurs bilans (800 milliards de francs pour UBS seulement ces derniers mois!).

Il est juste que l'Etat joue son rôle de stabilisateur en s'endettant pour éviter une fission du système. Cela n'empêche pas le simple constat: une dette publique se substitue à une dette privée et le surendettement ne fait que se déplacer.

Dette: «*promesse de paiement dans le futur*», un jour (peut-être), il faudra rembourser.

Promesse aussi dans un domaine adjacent: les rentes qui seront versées aux retraités. Il n'y a pas de pays qui a provisionné les montants nécessaires. Et ce n'est pas justifié, nous dit-on, car l'Etat est là pour durer. Certes. Mais

il faudra quand même les financer. Par les différentes formes d'impôts sur les revenus, la consommation, les bénéfiques. Le privé et le public se tiennent bien par la main.

Petit scénario catastrophe: une dépression entraînera(it) son cortège de licenciements, de défaillances d'entreprises et une baisse générale de la consommation. Les ressources de l'Etat seraient triplement affectées: il ne resterait pas grand chose à taxer!

La valeur d'une action (UBS ou autre) est une promesse de dividendes futurs. Le coût de la dette d'un Etat est fonction du sérieux de la promesse faite de rembourser. On voit aujourd'hui dans la zone euro se creuser des différences sensibles entre le coût de la dette de la Grèce et de l'Italie, d'un côté, et de celle de l'Allemagne, de l'autre. Manifestement, les promesses de remboursement ne sont plus jugées d'égale valeur. Le futur retraité suisse est au carrefour de ces deux promesses: son deuxième pilier dépend du fonctionnement de l'économie

privée, son AVS de la capacité de la Confédération de tenir ses engagements.

La démographie, contrairement à la crise financière, avance à découvert. Le déséquilibre entre les charges et les revenus futurs – simple conséquence du vieillissement de la population – ne prendra personne pas surprise. Un temps, une illusion a fait flores: l'économie privée florissante, la mondialisation, l'accroissement quasi infini des valeurs mobilières allaient nous sortir de l'impasse démographique. Tout le monde y a cru. Hélas!

Paroles, paroles, paroles, comme chantait Dalida. Les banquiers ont beaucoup promis et tellement déçu. On voit les défenseurs de l'Etat, justement renforcés, s'avancer sur le devant de la scène et recueillir des applaudissements. Attention toutefois à l'adage: qui trop embrasse, mal éteint. Nos autorités publiques et leurs champions risquent d'être rattrapés par l'incendie.

Libre choix scolaire: le sec refus de Bâle-Campagne

Un scrutin qui contient aussi des enseignements pour l'école publique

Jean-Daniel Delley (3 décembre 2008)

Echec sans appel pour le «*Lobby des parents*»: leur initiative pour le libre choix scolaire a été rejetée à près de 80% par le corps électoral de Bâle-Campagne. Pourtant l'association ne baisse pas les bras puisqu'elle compte déposer des initiatives semblables dans plusieurs

autres cantons. Par ailleurs elle a obtenu, à titre de contre-projet, une augmentation de la subvention annuelle versée aux familles pour chaque enfant fréquentant une école privée, qui passe à 2'500 francs.

Les raisons de cet échec sont multiples. Tout d'abord un

front compact des adversaires du projet: gouvernement, parlement, l'ensemble des partis, les autorités scolaires et les enseignants. Ensuite la crainte que les écoles des zones rurales, privées d'effectifs suffisants, ferment leurs portes. Puis le mélange des genres, puisque l'initiative

préconisait le libre choix aussi bien entre les établissements publics qu'entre ceux-ci et les écoles privées. Enfin l'argument des partisans du libre choix qui pariaient sur amélioration de la qualité de l'enseignement grâce de la concurrence entre les établissements n'a à l'évidence pas convaincu. Sans parler des problèmes d'organisation et de planification posés par cette liberté de choix.

Les initiants peuvent mettre à leur crédit d'avoir ouvert un débat, d'ailleurs loin d'être

clos, qui a mis en évidence les points faibles de l'école obligatoire publique et les attentes de nombreux parents. Les motifs qui conduisent des familles – et pas seulement des milieux privilégiés – à préférer l'école privée indiquent en creux les insuffisances de l'école publique: par exemple des démarches pédagogiques différentes; une offre de formation plus large, par exemple un cursus bilingue; des appuis plus personnalisés. Il ne suffit pas de proclamer la supériorité de l'école publique, de par la mixité sociale qu'elle

impose et les valeurs communes qu'elle inculque. Encore faut-il que cette école dispose des moyens et de l'autonomie nécessaires à la réalisation des idéaux dont on l'investit. Dans une société marquée par une hétérogénéité sociale et culturelle croissante, le «*moule républicain*», s'il n'intègre pas des approches pédagogiques adaptées à la diversité des publics et ne bénéficie pas de ressources supplémentaires à cet effet, ne peut qu'échouer à promouvoir l'égalité des chances.

Le petit jeu des sondages bidon

Quand «24 Heures» se prête aux manipulations dans sa quête de l'attention du public

Albert Tille (5 décembre 2008)

La question du jour du plus grand quotidien vaudois fait un tabac. Chaque lecteur de *24 Heures* peut se prononcer sur une question d'actualité. Un clic de souris sous la rubrique «*sondage*» du site www.24heures.ch, et le tour est joué. Le journal publie le lendemain le résultat chiffré de cette consultation. Ainsi, le 4 décembre on peut lire que sur 1177 lecteurs qui ont donné leur avis 58% disent non à l'extension de la libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie. Le graphique qui illustre ce résultat saute aux yeux et ne peut laisser le lecteur indifférent. Il provoque instinctivement satisfaction ou mauvaise humeur. C'est tout bon pour l'attrait du journal. Belle opération commerciale donc, mais information biaisée.

Le sondage d'opinion à vocation scientifique interroge

un échantillon représentatif de la population. Rien de tel avec la question du jour de *24 Heures* qui n'est qu'un sondage bidon. Première distorsion fondamentale: le lecteur particulièrement touché par la question prend l'initiative de répondre. Ce libre choix dans la participation aboutit à une surestimation évidente des opinions militantes. A ce défaut de base vient s'ajouter une très facile manipulation. Il suffit à un parti politique ou une quelconque organisation d'inviter ses membres à voter pour faire pencher la balance. Un sujet sur l'école peut mobiliser, selon la question posée une association de parents d'élèves ou un syndicat d'enseignants. L'association des EMS défendra avec succès le bon renom des maisons de retraite. La réglementation du port d'armes subira le tir nourri de Pro Tell.

Le journal *24 Heures* n'ignore évidemment pas les défauts du système et sa grande vulnérabilité face aux manipulations mais ne renonce pas pour autant à une rubrique attractive. Le «*sondage*» sur la libre circulation est peut-être le coup de trop. Il na pas passé sans vague dans la rédaction. Avec une franchise qui l'honore, et sans doute le feu vert de la rédaction en chef, le journaliste Emmanuel Barraud nous apprend que le secrétaire général de l'UDC a mobilisé ses troupes pour infléchir le sondage, imitant ainsi les socialistes lausannois. Le journal constate qu'il «*sert malgré lui de porte-voix à l'UDC*». Vraiment malgré lui? Il suffirait à *24 Heures* de renoncer à ses sondages bidon pour retrouver son indépendance.

Une découverte au Kunsthaus de Zurich «Rivoluzione!» à voir jusqu'au 11 janvier 2009

Daniel Marco (7 décembre 2008)

Le divisionnisme italien, groupe d'artistes plus que véritable mouvement, équivalent du mal nommé, car résumé à une seule technique, pointillisme français, est exposé jusqu'au 11 janvier au Kunsthaus de Zurich par une soixantaine de tableaux sous le titre accrocheur de *Rivoluzione! Les modernes italiens de Segantini à Balla*. L'exposition est co-organisée par la National Gallery de Londres où elle a déjà été présentée sous un titre plus précis: *Lumière radicale, les peintres divisionnistes italiens de 1891 à 1910*.

Parmi les représentants de ce groupe, tous très engagés socialement contre les effets destructeurs de l'industrialisation, on trouve Giacomo Balla 1871-1966, Umberto Boccioni 1882-1916, Carlo Carrà 1881-1966, Emilio Longoni 1859-1932, Angelo Morbelli 1853-1919, Giuseppe Pellizza de Volpedo 1868-1907, Giovanni Segantini 1858-1899 et les artistes suisses Edoardo Berta 1867-1931 et Giovanni Giacometti 1868-1933.

Le divisionnisme, le pointillisme, sont en quelque sorte les équivalents picturaux du taylorisme. On décompose la chromatique, la morphologie et la lumière du sujet et on les restitue sur la toile sous forme de touches de couleurs pures pointillées, traitillées,

lamellaires. Ce que l'ingénieur américain Frederic Winslow Taylor fera avec le geste de l'ouvrier qualifié pour le reproduire dans la machine-outil, les peintres appelés divisionnistes le font, à la fin du dix-neuvième siècle, avec la forme et la couleur, comme le feront plus tard avec le mouvement les futuristes italiens, ainsi que Marcel Duchamp (1887-1968).

Les divisionnistes de l'Hexagone, appelés aussi néo-impressionnistes, sont très connus à travers leurs figures marquantes Georges Seurat (1859-1891) et Paul Signac (1863-1935), portés qu'ils furent par la culture officielle de leur pays, malgré la brièveté de leur mouvement. Les divisionnistes italiens le sont beaucoup moins. C'est le mérite de l'exposition zurichoise de replacer l'expression italienne méconnue de ce courant pictural comme l'un des avant-postes historiques du futurisme.

L'exposition se présente en quatre pièces regroupant les artistes et leurs œuvres selon des lignes de force révélant l'étendue de leurs passions et pratiques qui vont bien au-delà de l'idyllique école française: le paysage, le symbolisme, l'engagement et l'avant-futurisme.

Les paysages, des vues alpines pour la plupart, montrent, grâce au traitement de la lumière dans lequel les tons blanc bleu vert dominant, une montagne et une société imaginaires où l'homme et la nature sont réconciliés au-dessus des brouillards de l'industrie. *Midi dans les Alpes* 1891 de Segantini, et *Glacier* 1905 de Longoni.

Les tableaux à orientation symboliste profitent de la manière divisionniste pour accentuer l'irréalité qui doit, au-delà des apparences, faire émerger des vérités cachées. *Les mauvaises mères* 1896/97 et *La vanité* 1897 de Segantini.

L'engagement politico-social dans des œuvres qui cherchent à exprimer / dénoncer / combattre ce qui se passe au-dessous du brouillard utilise des couleurs toujours décomposées-recomposées, sombres, foncées, glaciaires. Le lugubre *Jour de fête au Pio Albergo Trivulzio* 1892 de Morbelli et *Les pensées d'un affamé* 1894 de Longoni.

L'annonce du futurisme, la dernière pièce, se fait par l'intermédiaire des artistes qui ont commencé leur travail comme divisionnistes et l'ont poursuivi dans le futurisme. *Lanterne* 1909 de Balla; *Place du Dôme* de Carra 1910 et *La ville se lève* 1910 de Boccioni.